



## MISE AU CONCOURS

La Commune de Port-Valais met au concours le poste suivant, accessible aux femmes et aux hommes, pour la crèche-garderie "Les Moussaillons" et l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers « Les Matelots » :

### **Apprenti(e) assistant(e) socio-éducatif(ve)**

#### Conditions d'engagement :

- Avoir fini la scolarité obligatoire avec le diplôme du CO
- Capacité à s'intégrer dans une équipe de professionnels
- Ouverture d'esprit et volonté de s'investir
- Bonne culture générale
- Entrée en fonction le 12 août 2019
- Taux d'activité 100%
- Salaire selon barème en vigueur

Les offres écrites, portant la mention « apprenti crèche/UAPE », accompagnées des documents usuels et d'une photo récente, doivent être adressées à l'Administration communale de Port-Valais, case postale 28, 1897 Le Bouveret jusqu'au 25 mars 2019.

Commune de Port-Valais